CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86230** **VALABLE JUSQU'AU** **10/03/2027**

ÉDITÉ LE 12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2009

Raison sociale : ISOLAVIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/02/2022

Capital : 100 000

13 RUE JEAN MERMOZ
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 514 915 131

Siret : 514 915 131 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5402587

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011122884604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011122884604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 40 89 00 35 **Fax :** 02 44 84 23 76

Portable : 06 33 43 91 20

Responsabilité légale :
DE ROCQUIGNY DU FAYEL JEROME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.isolavie.fr

E-mail : adminnantes@isolavie.fr

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 581 417 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	38	04/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		17/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/02/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E86230** **VALABLE JUSQU'AU** **10/03/2027**

ÉDITÉ LE **12/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/02/2022
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 514 915 131

Siret : **514 915 131 00023**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5402587

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011122884604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011122884604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ISOLAVIE**

13 RUE JEAN MERMOZ
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 40 89 00 35 **Fax :** 02 44 84 23 76
Portable : 06 33 43 91 20

Site Internet : http://www.isolavie.fr
E-mail : adminnantes@isolavie.fr

Responsabilité légale :
DE ROCQUIGNY DU FAYEL JEROME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	17/03/2023
o Isolation des combles perdus	04/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/02/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.